

## ACTEUR PRAP 2S – Devenir Acteur en Prévention des Risques liés aux Activités

### Physiques – Secteur Sanitaire & médico-Social

Durée : 28H dont 14 heures consacrées à l'ALM réparties si possible sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'établissement – Prévoir un temps de travail intersession entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> journée d'environ 4 heures en sus

Modalité pédagogique : Présentiel / maximum 10 stagiaires par groupe

Public : Toute personne travaillant dans les secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite, ...

Prérequis : Aucun prérequis spécifique

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

### Objectif

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

### Compétences visées

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dont maîtriser les principes de mobilisation des personnes

### Contenu de la formation

#### PRAP 2S

#### Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels de la prévention des risques
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
- Les processus d'apparition des risques professionnels
- Les différents risques du secteur Sanitaire et médico-Social
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle



### Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure
- Participer activement à la démarche de prévention
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention

### Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- Les outils de recherche d'améliorations préventives

### Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les handicaps physiques dus au travail
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée
- L'utilisation des aides techniques préventives.

## ALM

### Le dispositif ALM dans la formation PRAP 2S ET ADS ASD

- L'accompagnement à la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi.
- Les enjeux de l'ALM.

### Les déplacements naturels

- Définir les notions de déplacement naturel et de déplacement spontané.
- Les étapes d'un déplacement naturel et les mouvements élémentaires qui les composent.
- Le schéma décisionnel ALM.
- Le recueil des informations indispensables.
- L'évaluation de l'environnement, des capacités et des risques.

### Les différents accompagnements

- Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter lors de l'ALM.
- L'aide sans portage délétère.
- Les aides techniques.
- Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- La guidance verbale.

### La certification

- Les différentes épreuves certificatives.
- L'organisation pédagogique et logistique des formations d'acteurs PRAP 2S et d'APS ASD selon les nouveaux référentiels.



## Pédagogie

### Méthode

- Méthode heuristique : échanges, questionnements, travail en sous-groupe
- Méthode démonstrative : démonstrations et exposé interactif
- Méthode applicative : exercices, apprentissage, mise en pratique, jeux de rôles, cas concrets

### Outils

- Mise à disposition par l'établissement :
  - ☞ Salle de cours (chaises tables et un espace pour les exercices)
  - ☞ Chambre médicalisée avec : fauteuil roulant à accoudoirs escamotables, lit médicalisé électrique, disque de pivotement, planche de transfert, draps de glisse, du matériel de verticalisation, soulève-personne, aides techniques spécifiques.
- Dans le cadre de la formation le formateur et les stagiaires se rendront aux postes de travail afin de :
  - ☞ Observer le travail réel et analyser les situations de travail
  - ☞ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

### **Les autres outils pédagogiques**

- Matériel INRS : film, vertèbres (plastique), Bébert (squelette articulé plastique)
- Support power point
- Un support de cours sera remis aux participants.

### Matériel pédagogique conforme au document de référence du dispositif PRAP V9- 01/2021

#### **Obligatoire pour la formation et l'évaluation :**

- 1 Lit médicalisé, 1 fauteuil roulant manuel, 1 fauteuil, 1 lève-personne électrique roulant, 1 verticalisateur électrique, 2 draps de glisse

#### **Conseillé pour la formation :**

- 1 lève-personne électrique suspendu sur rail, 1 Rollbord, 1 déambulateur, 2 cannes, 1 coussin unidirectionnel

## Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires devront avoir suivi l'intégralité de la formation et validé l'évaluation des compétences.

À l'issue, une attestation de formation ainsi qu'un certificat National Acteur PRAP 2S sera délivré à chaque stagiaire ayant validé la formation.



## Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via [assistance@formafrance.fr](mailto:assistance@formafrance.fr)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur - nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

## Informations pratiques

Recyclage : 2 journées tous les 2 ans

Encadrement : Formateur certifié PRAP 2S